

Lettre d'information
n° 7
octobre 2003

SOMMAIRE

Lits C supplémentaires dans les EMS d'ARCOS

Filière Psychogériatrie

Inauguration à l'Hôpital de Lavaux

Nouveaux directeurs dans les institutions membres d'ARCOS

Projet « Adaptation et diversification de l'offre en lits »

Visite du chef du Service de la santé publique au Boum-Brio

Germes multirésistant aux antibiotiques (MRSA) – suites

Filière Psychiatrie communautaire

Lits C supplémentaires dans les EMS d'ARCOS

D'ici la fin de cette année, ce sont environ 15 lits C supplémentaires qui pourront être mis à disposition de la population de la région lausannoise, suite aux interventions d'ARCOS auprès du Service de la santé publique.

Après une série de visites auxquelles ARCOS a été associé, le Service de la santé publique a demandé à plusieurs EMS d'utiliser certains locaux disponibles pour les transformer en chambre. Les travaux nécessaires sont pris en charge par l'Etat à hauteur de 15'000 francs en moyenne par lit.

Signalons la mise à disposition de Haute Combe, maison gérée par la Fondation Pré Pariset, qui est désormais reconnue comme établissement sanitaire et qui peut accueillir 10 personnes en court séjour. La direction de Pré Pariset et le Boum-Brio ont passé un accord qui donne à ce dernier la responsabilité de la gestion de ces lits, sur le modèle de

l'accord qu'il a également avec les Ems de Clémence, de Béthanie et de l'Orme. Les lits de ceux-ci étant fortement sollicités pour des patients sortant de l'hôpital, du CHUV en particulier, les lits de Haute Combe seront réservés prioritairement aux clients des CMS venant directement du domicile, pour des séjours planifiés ou d'urgence.

Précisons qu'à ce jour, seuls 6 lits sont disponibles, les quatre autres sont occupés par des pensionnaires qui y vivaient avant le changement de mission.

Merci aux EMS qui ont accepté de créer des lits supplémentaires. ■

Filière Psychogériatrie

Le forum « Psychogériatrie en réseau » aura lieu le 27 novembre à l'auditoire de l'Hôpital de Cery

Un groupe de référence travaille depuis plusieurs mois à la préparation du forum avec Christine Clément, cheffe de projet.

Le matin sera consacré à des exposés sur l'évolution des maladies psychiques de l'âge avancé (Prof. Giannakopoulos, Genève et Lausanne), aux prévisions en matière de soins (Valérie Hugentobler, de l'Institut Ages et générations), aux expériences québécoises d'intégration des soins (Prof. Bergman) et à une réflexion sur la place de la démence dans notre société (Jean Maisondieu, Paris).

L'après-midi sera consacré à une réflexion en commun avec les participants sur l'adaptation des professionnels de la santé et des institutions à l'évolution en cours, sur la base des travaux réalisés par le groupe de référence.

Comment faire face à cette évolution ? Comment les institutions peuvent-elles s'adapter ? Ces questions seront abordées dans le but de définir des pistes de travail au sein du réseau. La journée sera animée par Jean-Blaise Held, journaliste et formateur.

Pour tout renseignement : Christine Clément, cheffe de projet, tél. 021/653 45 56 ou secrétariat du réseau, tél. 021/641 62 44. ■

Inauguration à l'Hôpital de Lavaux

Le 12 septembre dernier, l'Hôpital de Lavaux inaugurerait ses nouveaux locaux d'accueil et présentait sa nouvelle mission de Centre de traitements et de réadaptation. Désormais l'établissement compte 42 lits B et 36 lits C. Parmi les lits B, 6 lits sont affectés à une mission de soins palliatifs. D'ores et déjà, ils sont fortement sollicités et ne peuvent répondre à toutes les demandes. ■

Nouveaux directeurs dans les institutions membres d'ARCOS

Bernard Decrauzat a repris la direction générale des Hospices/CHUV depuis le 1^{er} septembre. Il avait quitté la direction du CHUV il y a trois ans pour prendre le poste de secrétaire général du DSAS (Département de la santé et de l'action sociale).

Michel Renaud a pris la direction des EMS Clair Soleil et Recordon, tous deux rattachés à la Fondation de l'Asile des aveugles, comme l'Hôpital Ophtalmique.

Bernadette Achouri a pris la direction ad interim de l'EMS La Rozavère.

Plein Soleil aura un nouveau directeur en la personne de Patrick Beetschen. Il prendra ses fonctions le 1er janvier 2004. L'interim est assuré par Jean-Pierre Jotterand, président.

Le Centre médico-social de Lausanne/centre-ville a un nouveau responsable en la personne de Rodolphe Schaeublin. Il succède à Anne Berlie laquelle a pris la responsabilité du BEA (bureau de l'équipe d'appoint) de l'ALSMAD ■

Projets « Adaptation et diversification de l'offre »

Etat de la situation

Le Service de la santé publique avait accepté un projet proposé par ARCOS dont le but était de recenser les possibilités de création de nouveaux EMS ou d'agrandissements d'EMS existants à prévoir dans la 2^e phase de PIMEMS (Programme d'investissement et de modernisation des EMS).

La 1^{ère} phase prévoit d'ores et déjà la réalisation de 230 lits dans la région ARCOS sur un total de 290 lits supplémentaires prévus. La démarche est en cours et plusieurs concours d'architecture ont déjà été réalisés (EMS Primerocroche II, La Paix du Soir, L'Orme, Le Marronnier). Le SSP estimant que la 2^e phase de PIMEMS ne concernera ARCOS que pour quelques lits au mieux, il a été décidé d'un commun accord de ne pas mettre en œuvre ce projet pour ce qui est du volet EMS.

Le projet comportait également un volet lié au développement d'appartements protégés, lequel sera repris pour autant que l'assemblée générale d'ARCOS en décide ainsi.

Visite du chef de la Santé publique au Boum-Brio

Marc Diserens, chef du Service de la santé publique, viendra en novembre prochain faire connaissance avec le Boum-Brio.

La création des Brios pour la gestion des lits de long séjour était une obligation pour les réseaux. Il est donc important que les autorités et les représentants de l'administration puissent se rendre compte du fonctionnement d'une structure qu'ils ont voulue, mais dont la réalité leur échappe en partie, réalité faite de difficultés (la pénurie de lits), de succès (tout le monde joue le jeu).

Le Boum-Brio a également des missions que les autres Brios du canton n'exercent pas tous, la liaison en hôpital et la gestion de lits de court séjour en particulier. Il est important que le Service de la santé publique connaisse bien tout le champ de ses activités.

Charles-Louis Rochat, chef du DSAS avait rendu visite au Boum-Brio en mars, et c'est lui-même, qui avait beaucoup apprécié la rencontre, qui avait insisté pour que l'on fasse connaître le Boum-Brio. ■

Germes multirésistant aux antibiotiques (MRSA) - suites

Les patients infectés par des germes résistant aux antibiotiques sont en nette augmentation et les transferts entre institutions, les sorties d'hôpital vers un EMS, en particulier, s'en trouvent compliquées. Quels risques courent les EMS qui accueillent ces

patients, les autres résidents, le personnel ? Quelles précautions faut-il prendre, etc. ?

Le groupe de référence Boum-Brio avait relevé ce problème et les questions qu'il pose le printemps dernier et ARCOS avait pris contact avec le Prof. Francioli, médecin-chef de la Division de médecine préventive hospitalière du CHUV (DAMPH), pour envisager quelles mesures pouvaient être prises pour faire face à ce problème.

Suite à ce constat, le forum organisé le 19 juin dernier par la DAMPH a réuni plusieurs centaines de professionnels des EMS et des CMS, et des médecins, à l'aula des Cèdres pour en débattre.

Même s'il a permis aux participants de prendre connaissance des initiatives prises dans le canton et ailleurs, le débat n'a pas encore permis de dégager des lignes directrices quant aux attitudes à adopter par les uns et les autres, et quant aux mesures à prendre.

Lors de ce forum, le Service de la santé publique a présenté le dispositif cantonal destiné à promouvoir l'hygiène, la prévention et le contrôle de l'infection, dont l'un des maillons sera la mise sur pied de cellules spécialisées dans la prévention et le contrôle de l'infection dans les différents réseaux. C'est le Dr Daniel Laufer, médecin cantonal, qui présidera à la mise en place du dispositif. ■

Filière Psychiatrie communautaire

L'expérience d'accueil temporaire psychiatrique (ATP) au Foyer de la Borde est désormais ouverte aux CMS, aux psychiatres installés, au DUPA et au GRAAP

L'expérience d'accueil de jour en EMS psychiatrique (ATP) a été ouverte, pour sa phase de lancement, aux clients des CMS, dès le mois de mai. L'ATP est en effet un complément et un soutien de leur action et permet le maintien dans la communauté de personnes atteintes de troubles psychiques durables.

Le groupe de référence de la filière a décidé d'élargir l'expérience à d'autres intervenants, et une information vient d'être adressée aux psychiatres installés : ils auront eux

aussi la possibilité de recourir à cette forme de prise en charge pour leurs patients. Le GRAAP (Groupe romand d'accueil et d'action psychiatriques) en aura également la possibilité. De son côté, le DUPA (le Département de psychiatrie adulte) fera sous peu une information en interne.

Une rencontre a réuni, en septembre dernier, les responsables de l'ATP et les CMS d'ARCOS pour faire un premier point de situation. Les infirmières en psychiatrie et les assistantes sociales des CMS ont indiqué leur difficulté à convaincre les personnes susceptibles de bénéficier de cette prestation : difficulté à mobiliser ces personnes, à les convaincre de sortir de chez elles, à s'engager dans des activités régulières.

Aujourd'hui, cinq personnes ont été prises en charge dans le cadre de l'ATP et cinq demandes d'admission sont en cours.

Pour les premiers bénéficiaires de ce programme, les résultats sont là, comme en témoigne la situation de Mme R. :

- Mme R. a moins de trente ans, elle est célibataire, vit seule chez elle. Elle souffre de schizophrénie et d'un retard mental léger. Elle se néglige et est isolée socialement. Elle est suivie par un médecin généraliste, par l'infirmière et une auxiliaire du CMS et par un psychiatre et une assistante sociale de la consultation de la section Minkowski (DUPA).

L'ATP vise, dans son cas, à éviter un placement institutionnel et à la préparer à intégrer un atelier occupationnel. Elle a un programme d'activités sportives et participe à l'atelier d'hygiène personnelle et à des sorties en ville.

Après cinq mois, son état s'est amélioré : son hygiène et sa présentation sont plus soignées, elle arrive mieux à respecter des horaires réguliers et des activités planifiées, ainsi qu'à participer à des activités en groupe, étapes préalables à la mise en œuvre des objectifs prévus initialement.

Les promoteurs du projet, professionnels de premier recours ou spécialisés, le savent : les bénéficiaires potentiels de cette nouvelle forme de prise en charge sont nombreux. ■